

ASSEMBLEE NATIONALE

21 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

AMENDEMENT

N° 210

présenté par
M. POIGNANT

ARTICLE 6

Dans la première phrase du dernier alinéa du III de cet article, substituer au mot :

« feront »

le mot :

« font ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.